



Directrice de la publication: Dominique Alba
Étude réalisée par: Emmanuelle Roux, Meng JIA, Jean-Pierre Serna
Sous la direction de: Paul Baroin
Photos et illustrations: Apur sauf mention contraire
Maquette: Apur
www.apur.org

code étude

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Le contexte de l'étude urbaine | 4 |
| 1- Présentation par l'Apur du diagnostic fonctionnel et urbain..... | 5 |
| Le contexte urbain | 6 |
| Un peu d'histoire | 8 |
| La conception et la construction du quartier | 10 |
| Un ensemble remarquable du paysage urbain | 12 |
| Quelques enseignements des travaux des étudiants de Master 1 sociologie à l'université Paris-Sorbonne 2015-2016 | 13 |
| Morphologie des espaces non bâtis | 14 |
| 2 - Travail sur table en groupes..... | 16 |
| 3 - Restitution des travaux..... | 18 |
| 1a. Rue Mathis : Pépinière – piscine | 20 |
| 1b. Rue Mathis : accès Fugue / Rampe-parking | 21 |
| 2. Allée des Orgues de Flandre | 22 |
| 3. Porte des Flamands | 23 |
| 4. Rue Riquet : la Poste / livraisons Casino | 24 |
| 5a. Lamaze - rue Riquet..... | 25 |
| 5b. Lamaze - rue Archereau..... | 26 |
| 6. Archereau : école / TEP | 27 |
| 7. Placette Archereau | 28 |

Le contexte de l'étude urbaine

L'ensemble des acteurs qui interviennent sur le site des Orgues de Flandre depuis de nombreuses années s'accordent sur le fait que le site doit être transformé pour améliorer la vie quotidienne des habitants, apporter une qualité d'usage des espaces collectifs et des équipements publics, retrouver des usages sur l'ensemble des espaces fermés pour des problèmes de sécurité, notamment en sous-sols, et impulser une mixité des fonctions.

Face à ce constat une étude urbaine a été confiée à l'Apur par la Ville de Paris dans le cadre des études inscrites au protocole de préfiguration du NPNRU. Cette étude doit permettre d'élaborer un projet pour les espaces extérieurs de l'ensemble des Orgues de Flandres. Les actions à entreprendre sur les bâtiments, notamment la rénovation énergétique des bâtiments, déjà engagée, ne sera pas traitée dans cette étude.

L'Apur a proposé de réaliser cette étude en suivant une méthode d'ateliers, qui permette l'implication des habitants et gestionnaires du secteur depuis la définition des enjeux jusqu'aux propositions d'aménagement.

Cet atelier est une première étape, qui a permis d'une part de consolider et de partager le diagnostic spatial et fonctionnel des espaces extérieurs, et d'autre part d'engager un premier travail collectif

sur les évolutions des pratiques et usages qui seront nécessaires à la construction des scénarios d'évolution du site.

Ce premier atelier a réuni 39 personnes au Cargo le 4 mai 2017 matin.

Il s'est organisé en trois temps:

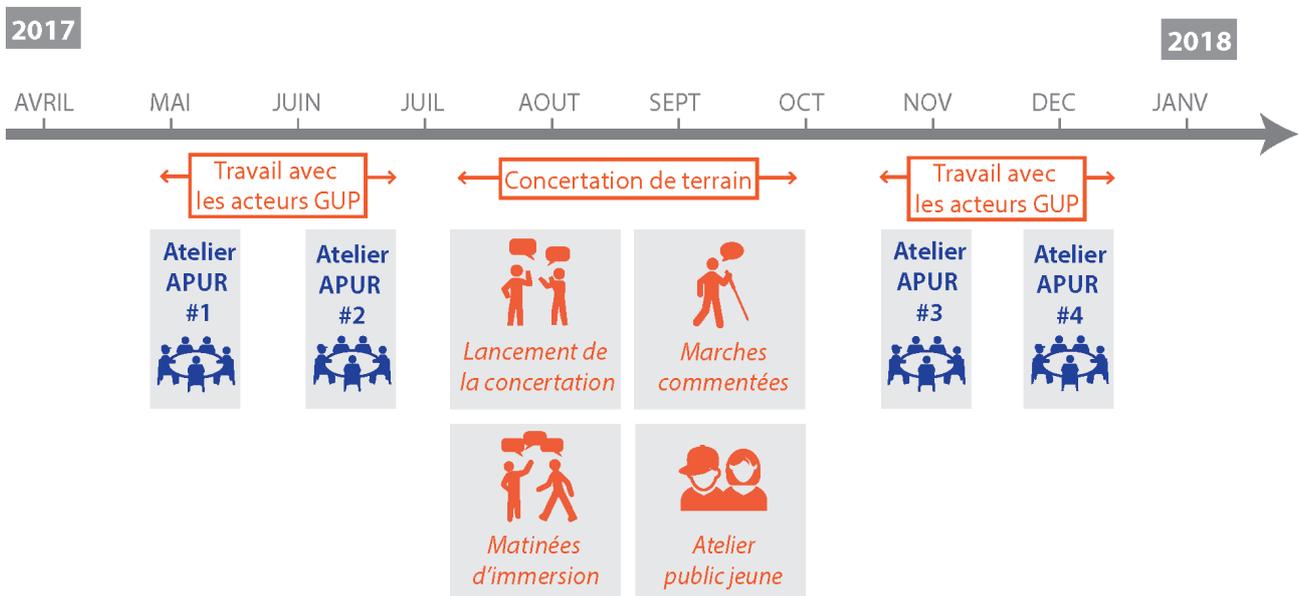
Temps 1 - Présentation en plénière du diagnostic fonctionnel et urbain à plusieurs échelles

Temps 2 - Travail en six groupes

Temps 3 - Restitution collective (qui prendra dans ce document la forme de fiches synthétiques.)

Un deuxième atelier est organisé en juin. Il devra permettre d'échanger autour de scénarios d'aménagement proposés par l'Apur sur la base des échanges de ce premier atelier et ainsi permettre de définir les orientations stratégiques qui seront présentées lors de la concertation de terrain menée par Ville Ouverte de juillet à octobre.

Calendrier de la concertation



1- Présentation par l'Apur du diagnostic fonctionnel et urbain

En amont de la définition d'un plan d'action à court et moyen terme partagé entre les acteurs (bailleurs, services, gestionnaires d'équipements, acteurs sociaux et économiques...) et avec les habitants, il est nécessaire de partager un diagnostic commun des Orgues de Flandre. C'est l'objectif de la présentation de l'Apur reprise ci - après.

Le diagnostic fonctionnel et urbain présenté s'articule en trois parties :

- La première révèle les dynamiques urbaines actuelles dans un cadrage urbain élargi ;
- la deuxième dresse un bref historique qui rappelle les origines de ce grand ensemble urbain afin de faire apparaître les principes et étapes de sa conception et de sa construction ;
- la troisième partie propose une lecture de la structure des espaces extérieurs qui introduit les leviers à mobiliser dans la conception du projet.



Le contexte urbain

Le secteur des Orgues de Flandre

- 6,5 hectares
- 4 900 habitants
- 1 950 logements :
 - 1 237 logements sociaux (63%) dont 187 logements intermédiaires (I3F)
 - 713 logements privés (Tours Cantate et Fugue)
- 1 190 emplois salariés (avec l'ancien Crédit du Nord)



© ph.guignard@air-images.net

Le secteur des Orgues de Flandres

Le secteur d'étude est densément occupé, il représente la population d'une commune de province (94% des communes françaises ont moins de 5000 habitants). Le remplacement du crédit du nord par des logements affecte la part initiale d'emploi dans le quartier. C'est néanmoins un quartier qui propose une mixité de fonctions avec de nombreux équipements et commerces et une mixité entre logements privés et sociaux.

Les centralités



Centralité

- Globale
- Métro
- Locale
- Équipement de rayonnement local
- Équipement territorial ou métropolitain
- Marché/foir de Ville

Station SNCF/RATP

- Station SNCF/RATP
- Métro/tramway/RER
- Gare Transilien
- Havette
- Gare de voyageurs

Emprise d'activité économique

- Centre commercial, Grand Magasin
- Artisanal, Espace de commerce
- Station service, station essence
- Secteur tertiaire, secteur de bureaux
- Activité industrielle
- Terrain Agricole
- Marché couvert/découvert
- Linière commercial

Emprise végétalisée / Infrastructure

- Sport et loisirs de plein-air
- Service urbain (Logistique, Télécom, Déchets)
- Espace Vert
- Cimetière
- Casernes
- Service urbain
- Infrastructure ferroviaire
- Grande infrastructure de transport

Voie autoroutière

- Voie au niveau du sol/Pont, Viaduc
- Voie souterraine

Réseau hydrographique

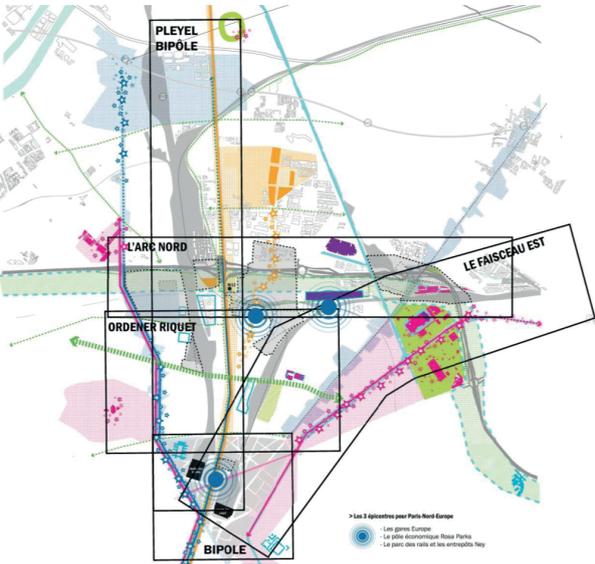
- Réseau hydrographique
- Commune/Arrondissement
- Département
- Ilot Physique (Grande Couronne)

Les centralités

Le quartier est situé sur l'une des deux grandes radiales qui structurent et concentrent la vie urbaine du 19ème arrondissement. Il est tangenté par les rues Riquet et de Crimée qui sont deux des principales voies en rocade entre le boulevard des fermiers généraux et celui des maréchaux. Il est bien desservi avec deux stations de métro de la ligne 7. Il est à proximité de hauts lieux parisiens : le bassin de la Villette, le parc de la Villette, ou encore le centquatre.

Les dynamiques actuelles : le nord-est de la métropole en pleine mutation

Carte des vecteurs de transformation et des grands enjeux



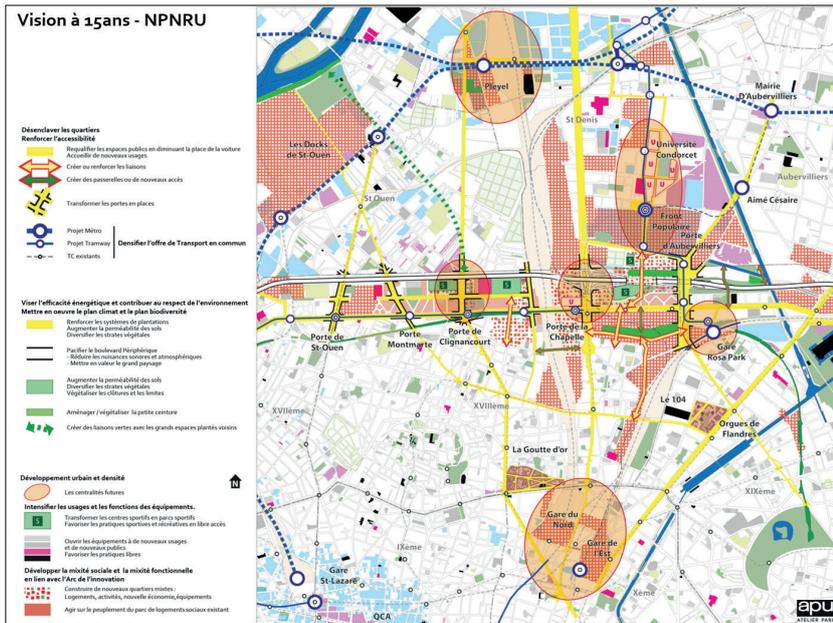
Source : Paris Nord Europe : Contribution des services de la ville au Plan Guidé de PNEE
 DIRECTION DE L'URBANISME - VILLE DE PARIS et AGENCE FRANÇOIS LECLERCQ, GÜLLER GÜLLER, BACÉ, ISG, ACADIE, VILLE ET TRANSPORTS EN ÎLE DE FRANCE, BERNARDO DE SOLA & ANGELA GORI ARCHITECTES

Les 3 épineuses pour Paris Nord Europe

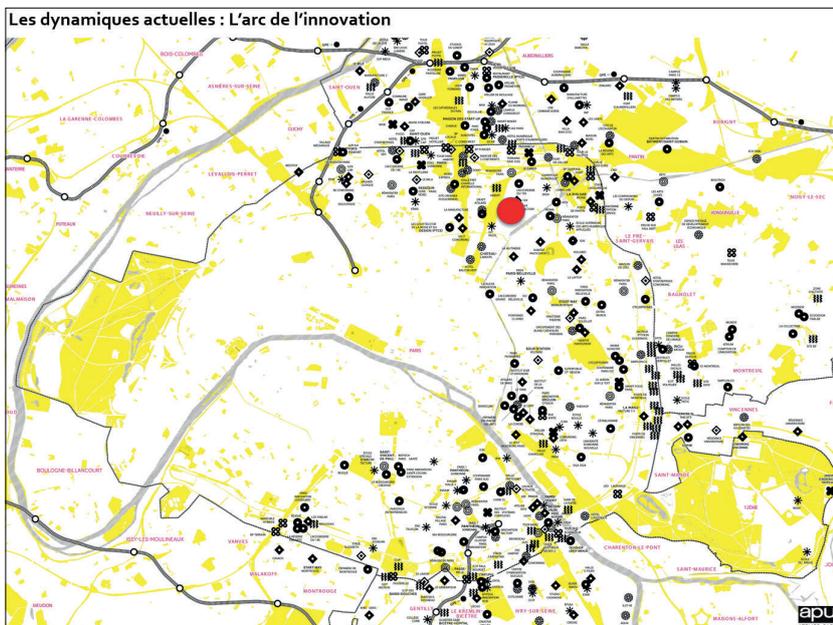
- Les gains Europe
- Le plan économique Rose Paris
- Le parc des rails et les entrepôts Ney

Les Dynamiques urbaines actuelles

Le nord-est parisien a connu et connaîtra encore de grandes transformations. En effet la mutation des nombreuses infrastructures qui le traverse offre des opportunités nombreuses de projet. A l'image de la transformation du canal en espace de loisir ou des maréchaux avec le tramway, les développements futurs de la petite ceinture, la réflexion sur le périphérique, ou sur le faisceau de la gare du nord jusqu'à Pleyel, structureront les transformations à venir.



Le projet NPNRU doit permettre de répondre au plus vite aux dysfonctionnements locaux tout en s'inscrivant dans les dynamiques à grande échelle à moyen et long terme. Chacun des projets devra contribuer au désenclavement des quartiers, en proposant des espaces publics de qualité, un maillage verdi et complété favorisant les déplacements des piétons et cyclistes. Ils devront permettre un meilleur respect de l'environnement, et des ressources énergétiques. Ils devront offrir les services et équipements nécessaires à la qualité de la vie urbaine. Ils devront enfin mettre en place les conditions de l'émergence d'une mixité sociale là où elle fait défaut.

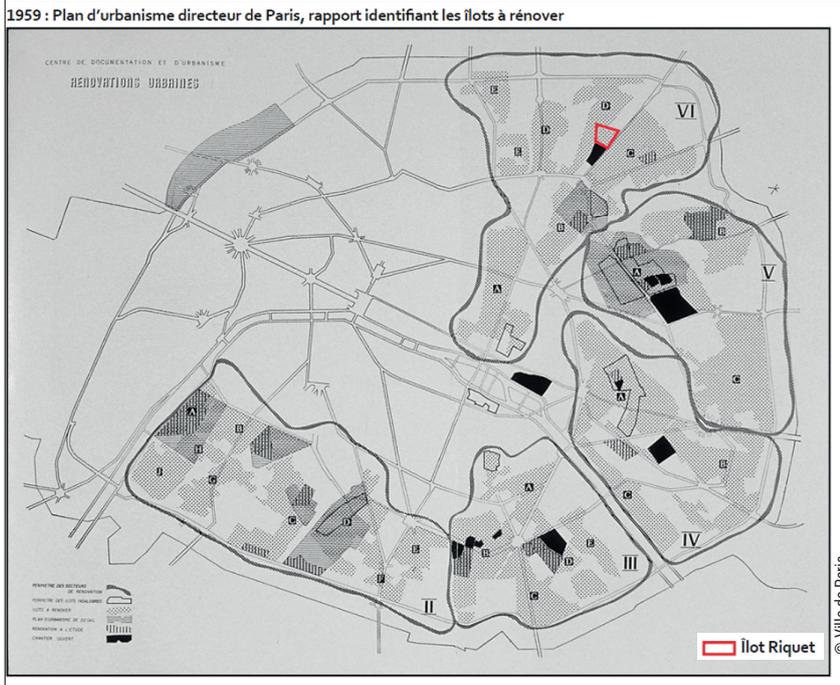


Cette préoccupation de rééquilibrage de l'est parisien se traduit également par des initiatives comme l'Arc de l'innovation qui a pour objectif de dynamiser l'économie et l'emploi du grand est Parisien.

A travers divers moyens déployés par exemple la création et l'implantation de nouveaux lieux et acteurs, ou le lancement d'appel à projets sont à chaque fois recherchées des retombées concrètes au bénéfice des habitants du territoire

<https://arcinnovation.fr/>

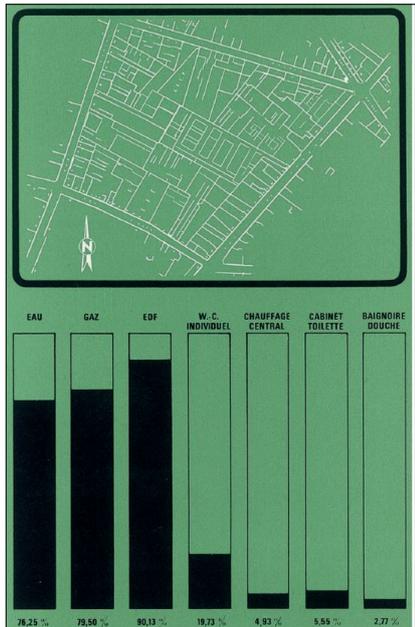
Un peu d'histoire



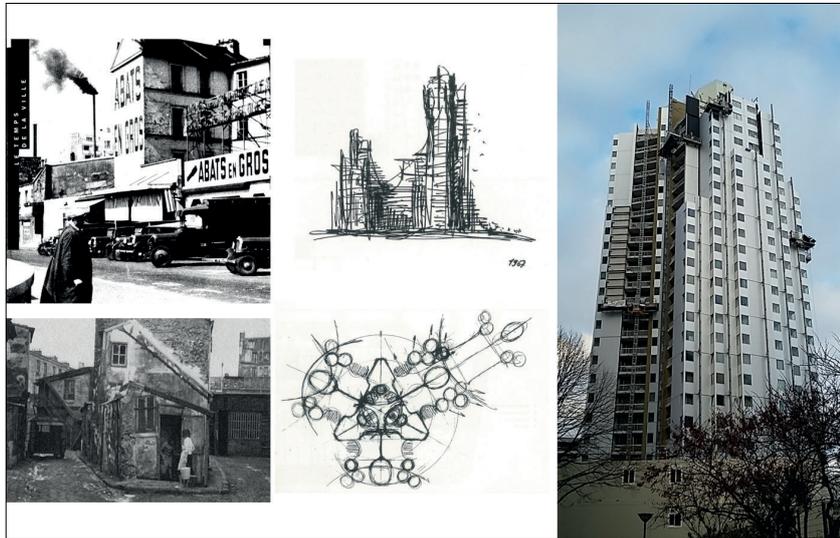
1959 Plan d'urbanisme directeur de Paris, rapport identifiant les îlots à rénover

Le Plan d'urbanisme directeur de Paris (PUD) est imaginé en 1959, appliqué par anticipation à partir de 1962, voté en 1967. A cette époque, le mode d'intervention considère l'îlot comme échelle minimale de projet.

L'îlot Riquet est un secteur à rénover parmi les secteurs « mal utilisés », insalubres, ou ceux occupés par des entrepôts ou des activités industrielles, qui sont jugées devoir quitter Paris d'après le PUD.



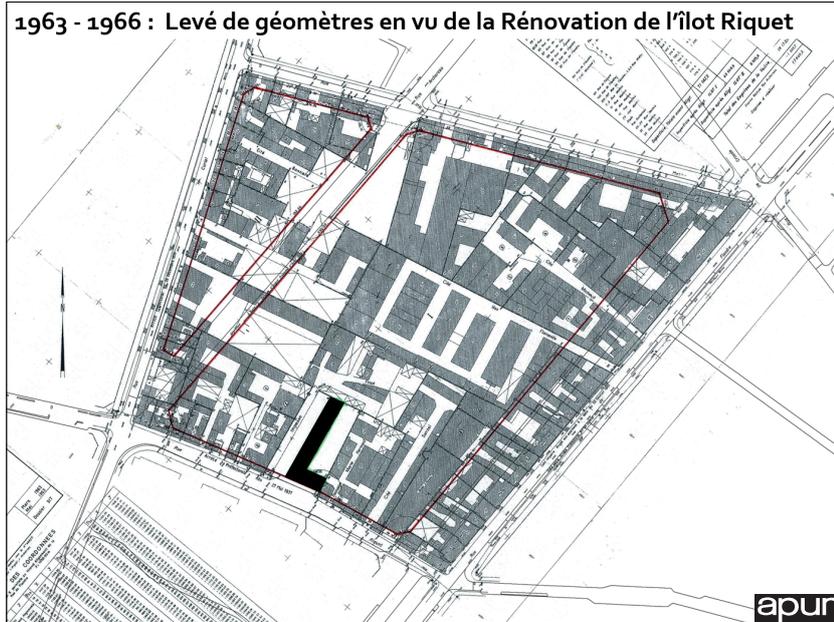
L'aménagement des Orgues de Flandre intervient à la fin de la période des grands ensembles qui ont remplacé nombre d'îlots insalubres en mettant en œuvre un urbanisme en rupture totale avec l'existant. Si aujourd'hui les grands ensembles sont l'objet de critiques virulentes, c'est avec enthousiasme que leurs principes issus de la charte d'Athènes ont été accueillis au moment de leurs livraisons. En effet à l'époque le confort moderne: chauffage central, eau courante, salles de bains, W.C. intérieurs, ascenseurs, devient accessible à une population d'ouvriers et employés.



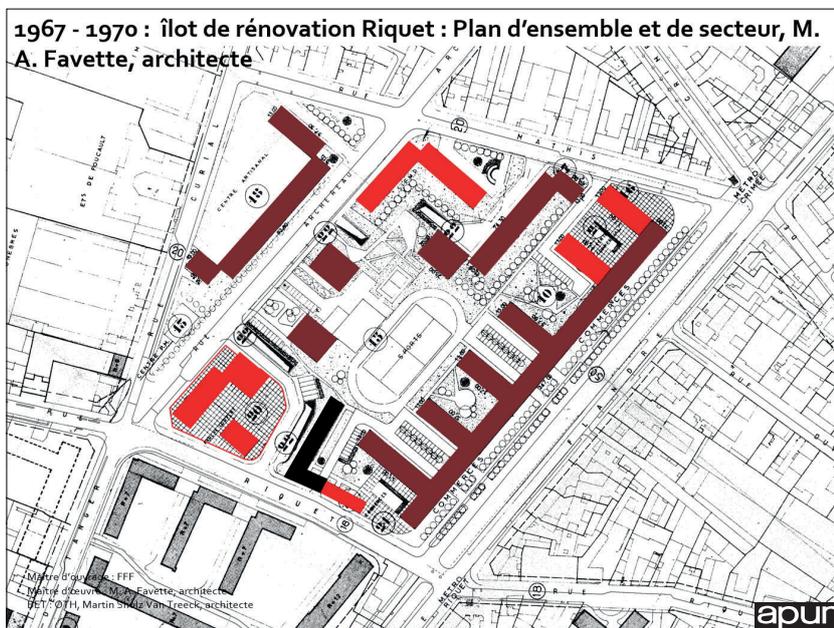
L'architecture singulière, en particulier des constructions édifiées par Martin Shulz Van Treeck, témoigne de l'intention de proposer une architecture expressive, en rupture avec la monotonie des tours et des barres.



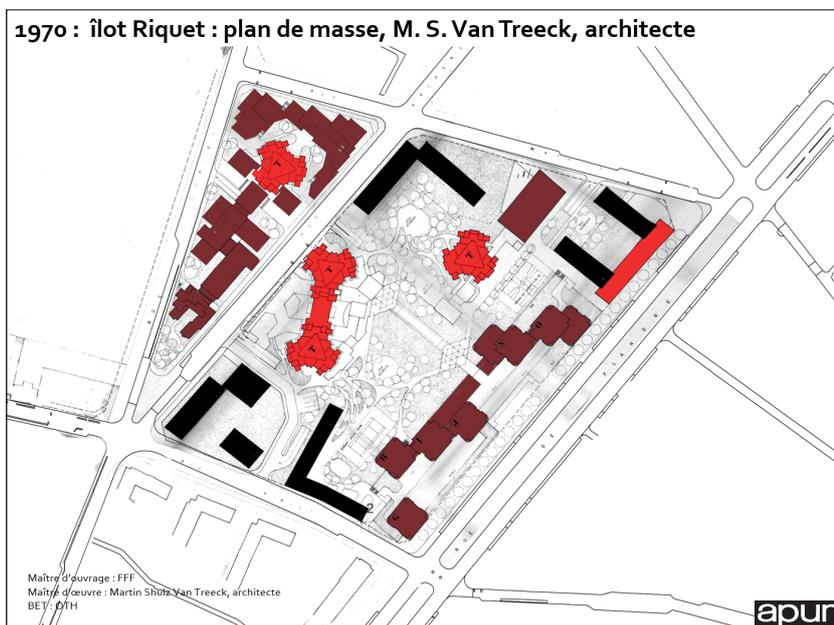
La conception et la construction du quartier



L'îlot Riquet a été complètement redéfini dans les années 60, période à laquelle la rue Archereau et l'avenue de Flandre sont tracées. Seul le bâtiment du 32-34 Rue Riquet subsiste de cette époque. L'actuelle porte des Flamands, qui n'était pas à son emplacement actuel, devait faire partie de la cité des Flamands, située au cœur de l'îlot.



Le plan d'aménagement initial élaboré par Favette installe les grands principes d'aménagement de l'îlot : un front continu à redents est proposé sur l'avenue de Flandre ; des tours à l'arrière ; un parc sportif au centre. Ce plan ne sera que partiellement réalisé.

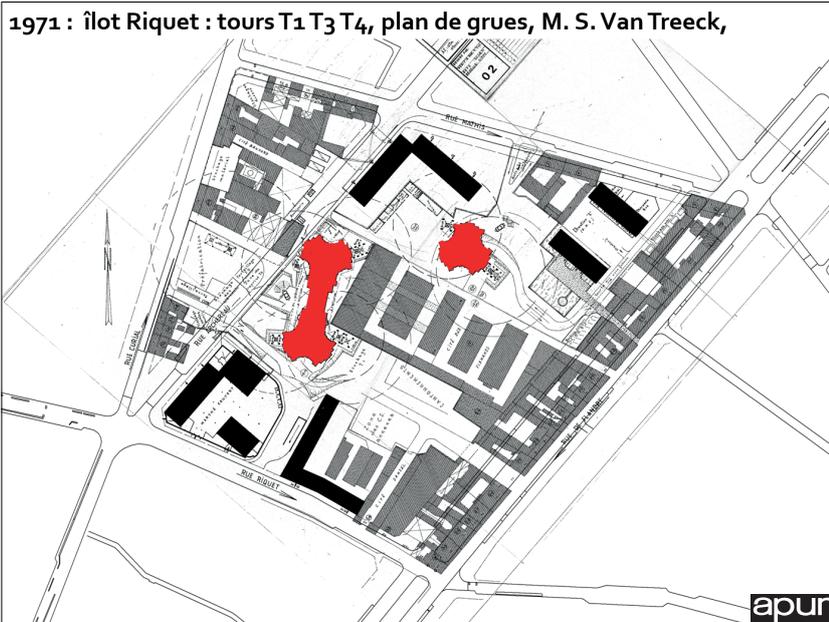


Sans remettre en question les grandes masses du plan, M. S. Van Treeck recompose le plan des tours à partir d'une forme de croix et ajoute une tour sur l'îlot Archereau. Sur l'avenue de Flandre, l'alignement est complètement réinterprété et déstructuré. L'axe de la porte des Flamands apparaît.

Légende

- Le déjà là
- Bâtiment en construction
- Bâtiment projeté

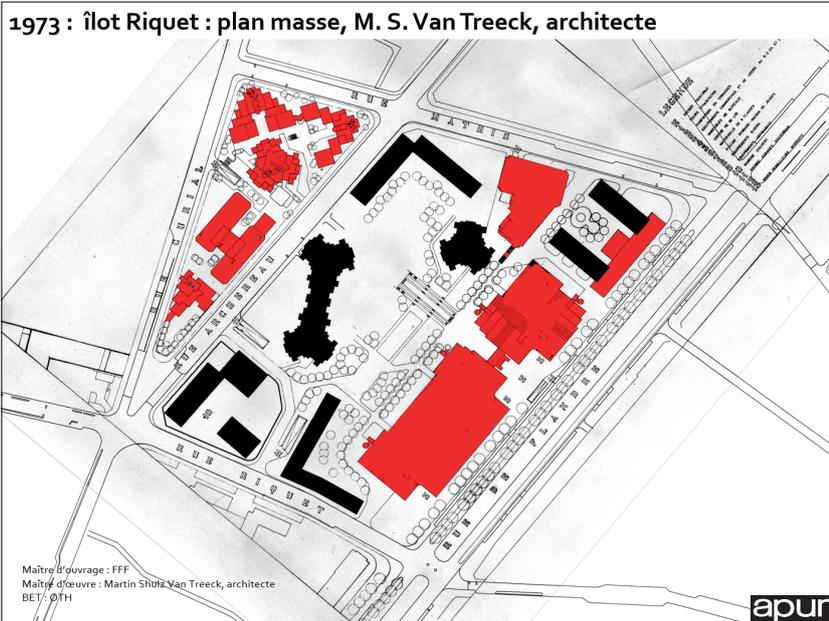
1971 : îlot Riquet : tours T1 T3 T4, plan de grues, M. S. Van Treeck,



La réalisation du projet s'est faite progressivement et la cité des flamands semble encore en activité lors de la construction des tours.

© Archives Immobilière 3F

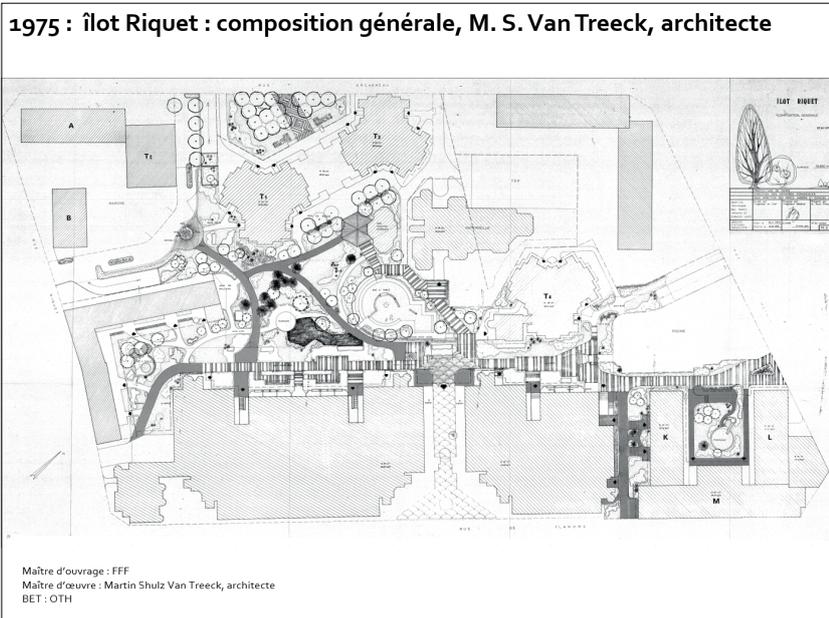
1973 : îlot Riquet : plan masse, M. S. Van Treeck, architecte



En 1973 le projet est défini tel qu'il existe aujourd'hui, mis à part l'école et le dessin des espaces extérieurs.

© Archives Immobilière 3F

1975 : îlot Riquet : composition générale, M. S. Van Treeck, architecte



On remarque sur l'ensemble des plans d'époque que les espaces extérieurs ont fait l'objet de nombreuses variantes et ce n'est qu'en 1975 que le projet est défini. L'allée des Orgues de Flandre, qui traverse le site cahin-caha, dessert d'un côté l'arrière des immeubles de l'avenue de Flandre, et de l'autre trouve des ramifications vers les rue Archereau et Lamaze, qui découpent les espaces arborés ou délimitent l'espace pour les enfants.

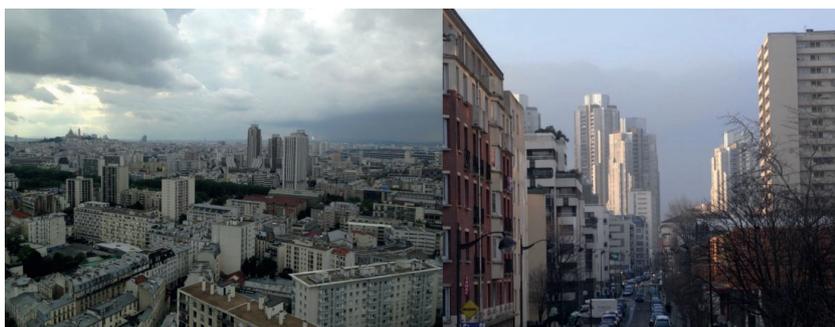
© Archives Immobilière 3F

Un ensemble remarquable du paysage urbain



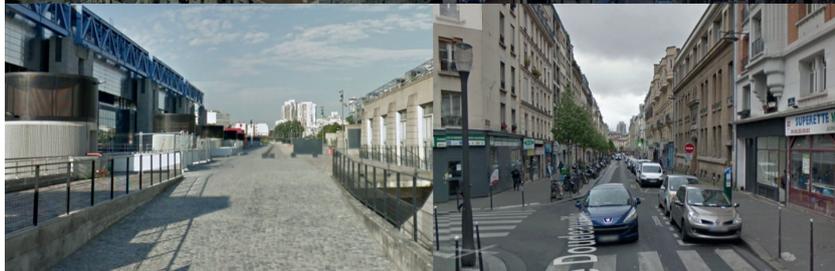
© Apur

Les Orgues de Flandre sont aujourd'hui ancrés dans le quartier et l'identité du 19e arrondissement. Leur architecture remarquable leur a valu le label de patrimoine du XXe siècle. Ce label permet de faire changer le regard sur un patrimoine qui peut sembler peu intéressant, ou qui peut être associé à des éléments négatifs.

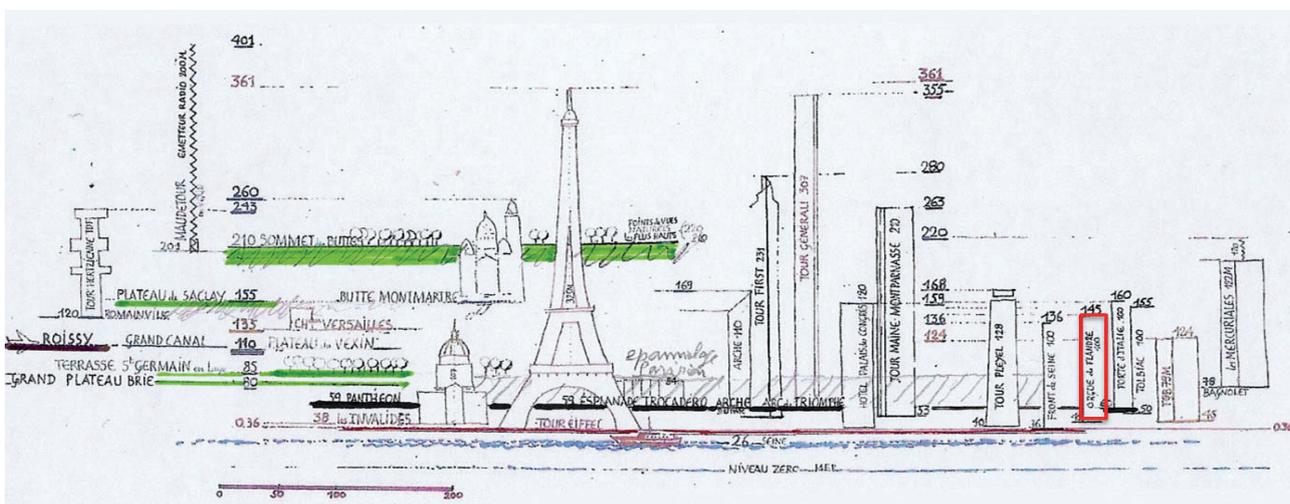


© Apur

Les tours des Orgues de Flandre sont aujourd'hui les plus hauts immeubles d'habitation de la capitale avec une hauteur de 123 m (R+38). Elles constituent un élément important du grand paysage parisien, visible et reconnaissable de loin.



© Google Street View



© Bertrand Warnier

Les hauteurs - éléments du répertoire, Bertrand Warnier

Quelques enseignements des travaux des étudiants de Master 1 sociologie à l'université Paris-Sorbonne

Cette étude réalisée en 2016 s'est attachée, en mettant en œuvre différentes méthodes d'investigation sur le terrain et par des entretiens, à dresser le portrait du quartier du point de vue de ses usagers.

De façon très synthétique ce travail riche d'enseignements fait apparaître:

Des frontières spatiales et sociales :

- Perception d'enclavement ;
- La tour sonate est sur un autre îlot ;
- Une fréquentation paradoxale entre attractivité des commerces et équipements sur les rives, et un cœur d'îlot peu attractif ;
- Manœuvres d'évitement en particulier des femmes ;
- Le jardin est un élément positif mais problème d'appropriation, perçu comme un lieu de passage ;
- Une mauvaise réputation.

Une appréciation hétérogène des qualités des espaces et de leurs usages :

- Des commerces variés - proximité, grandes surfaces (Casino, Intermarché, Picard), Marché Emmaüs;
- Certains commerces périssent ou apportent des nuisances;
- Des équipements présents mais surtout orientés vers l'enfance.

Morphologie des espaces non bâtis



Ce plan fait apparaître la porosité extrême de l'îlot. Huit passages permettent d'y accéder et il est possible de faire le tour de chaque bâtiment par des espaces ouverts et continus. Pourtant le quartier est perçu comme une enclave. Ce qui peut sembler paradoxal. Les îlots voisins, complètement imperméables, ne sont pas pour autant perçus comme enclavés.

Une réduction du nombre d'entrées doit être possible pour permettre une hiérarchisation des parcours.

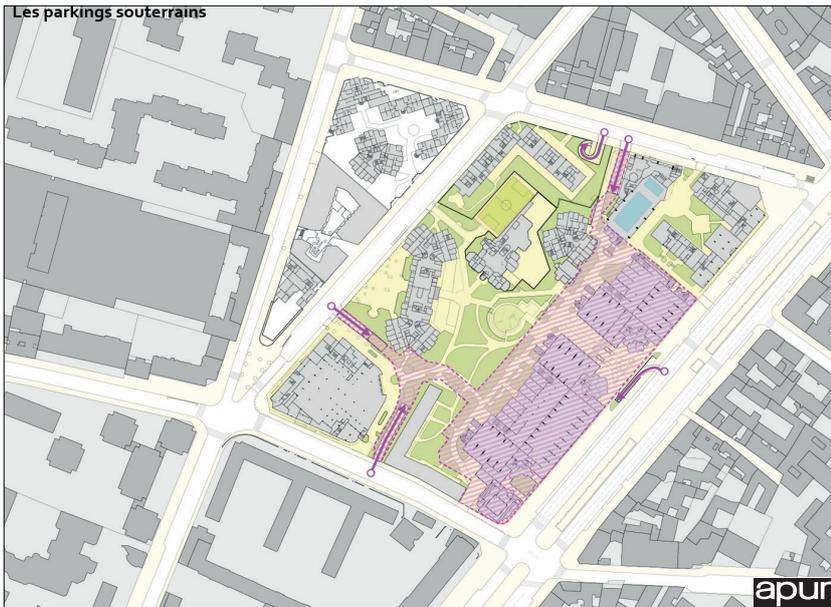


Les espaces du cœur d'îlot sont constitués de nombreuses allées tortueuses découpant des pelouses arborées. Ces allées matérialisent l'ensemble des parcours les plus courts entre chacune des entrées. Le résultat est un espace morcelé dans lequel les usages peinent à s'installer.

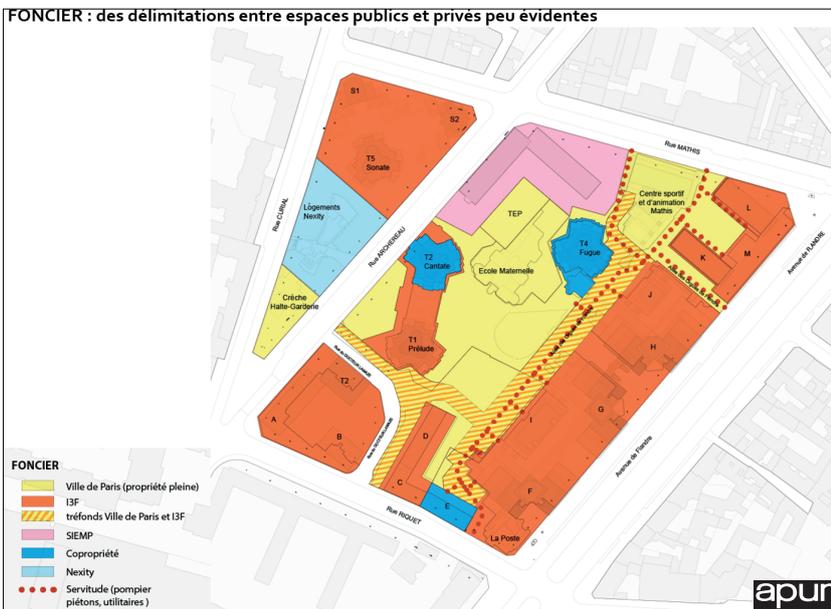
Des solutions pour regrouper les espaces morcelés et constituer des lieux favorables à l'appropriation doivent être recherchés.



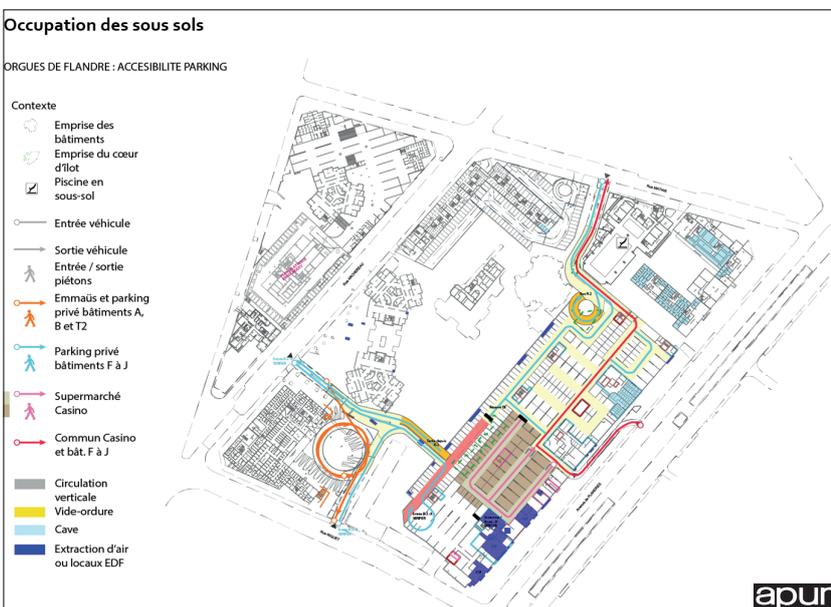
Contrairement aux bâtiments issus du plan de M. A. Favette, les bâtiments de M. S. Van Treeck ne sont pas traités avec un avant et un arrière mais sont accessibles de toutes parts. Le cœur d'îlot permet donc d'accéder à bon nombre d'entrées depuis l'allée des Orgues de Flandre.



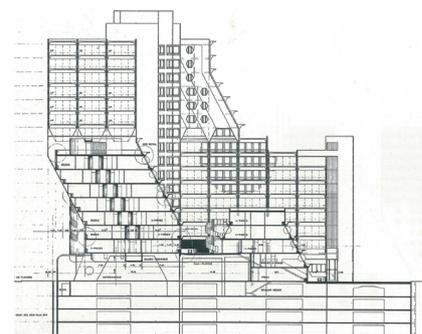
Les parkings sont concentrés sous les bâtiments de l'avenue de Flandre. L'espace central est très largement en pleine terre, et propice aux plantations. La porte des Flamand est sur dalle, ce qui contraint les possibilités de végétalisation. L'îlot comporte 5 trémies de parking réparties sur l'ensemble des rues qui le délimitent.



La Ville de Paris est propriétaire, en plus des équipements, d'une très grande partie des espaces libres. Seule la rue du Docteur Lamaze est classée en domaine de voirie. L'entrée sud de l'allée des Orgues de Flandre et la porte des Flamands sont propriété d'I3F. I3F est le principal bailleur du site. La SIEMP et Nexity détiennent des ensembles bien délimités, et trois immeubles sont des copropriétés.



Sous les bâtiments I3F de l'avenue de Flandre, les 4 niveaux de sous-sol offrent 1 400 places de stationnement et des caves. Les sous-sols occupent une partie de l'espace central qui correspond à l'allée des Orgues de Flandre.



© Archives Immobilière 3F, Martin Shulz Van Treeck, architecte

2 - Travail sur table en groupes

Les personnes présentes ont été réparties en 6 groupes. Chaque table disposait de la planche ci-contre au format A0, et de feutres et marqueurs pour l'annoter. Un rapporteur a été désigné en début de séance pour restituer le travail.

Il est proposé à chaque table de travailler sur chacune des huit entrées, en s'interrogeant d'une manière générale sur son rôle dans le système global afin de proposer des évolutions qui puissent créer les marges de manœuvre pour la conception du projet. Il est donc demandé de préciser leur rôle dans le système, leurs qualités, les dysfonctionnements observés, et des pistes de réflexion pour y remédier.

En effet, le diagnostic fait clairement apparaître que l'espace central souffre de son rôle de lieu de passage dans toutes les directions. La multiplicité des parcours empêche, par exemple, l'existence d'un espace vert de qualité.

Faire évoluer les parcours pour créer des marges de manœuvre est un préalable nécessaire pour que le projet réponde aux objectifs ambitieux de requalification des espaces libres.



Le travail sur les 8 accès au cœur d'îlots a été orienté autour des questions suivantes:

- Quels dysfonctionnements ?
- Quelle hiérarchie des parcours ?
- Quelle mise en valeur des accès ?
- Quelle évolution des accès: suppression, résidentialisation ... ?
- Quelles fonctions conserver ?

3 - Restitution des travaux

Au moment de la restitution en séance, chaque rapporteur a présenté le plan et les observations formulées par la table, dont les membres ont pu, le cas échéant, compléter la restitution.

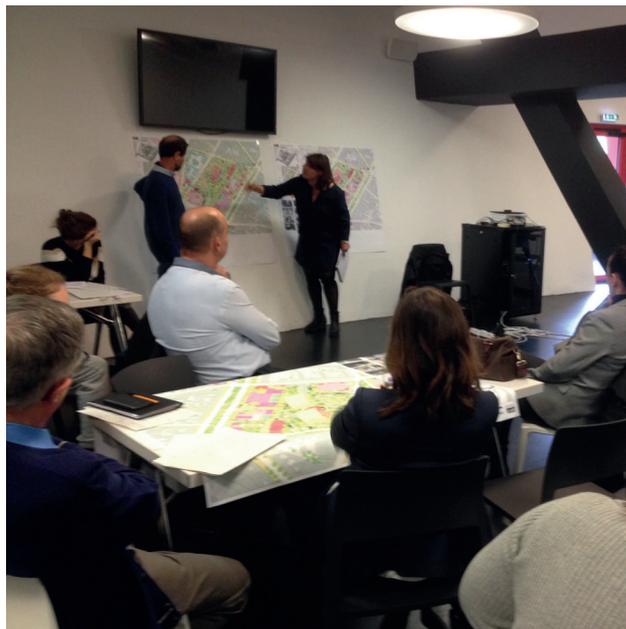
La carte de synthèse des échanges du premier atelier reprend les annotations des planches des tables. Ce plan fait apparaître les éléments, usages ou espaces perçus positivement et négativement. Afin de rendre compte des travaux, les fiches suivantes proposent une synthèse des observations de toutes les tables sur chaque porte. Elles reprennent les points positifs et négatifs exprimés, et quelques «paroles d’habitant»

Le constat partagé est que le cœur d’îlot est essentiellement dédié à une multiplicité de parcours au détriment des usages. Les différentes entrées n’ont pas toutes la même valeur et il apparaît au cours des échanges que, si elle est justifiée, il n’y a pas d’opposition de principe à la réorganisation des accès.

L’objectif du second atelier consistera donc à trouver collectivement la meilleure manière de réformer les entrées pour trouver de la place pour de nouveaux usages en se basant sur des scénarios élaborés à partir de ces travaux.

Le sujet proposé, à l’origine, était les accès au cœur d’îlot. Néanmoins, quelques remarques d’ordre générale ont été formulées :

- «Le cœur d’îlot est propre et bien entretenu» ;
- «On ne sait pas où est le jardin»
- «Il faut trouver un moyen de limiter la circulation des scooters en facilitant toutefois le passage des poussettes des vélos ou des fauteuils roulants» ;
- La fréquentation de chacune des entrées varie en fonction de la temporalité jour/nuit. Ex : les entrées Mathis – Fugue, Riquet – poste et Archereau – école sont évitées la nuit ;
- Optimiser le choix des matériaux au sol pour l’usage de poussettes et de caddies.



Éléments positifs

- Parcours majeurs
- Espace ou usage positif

Éléments négatifs

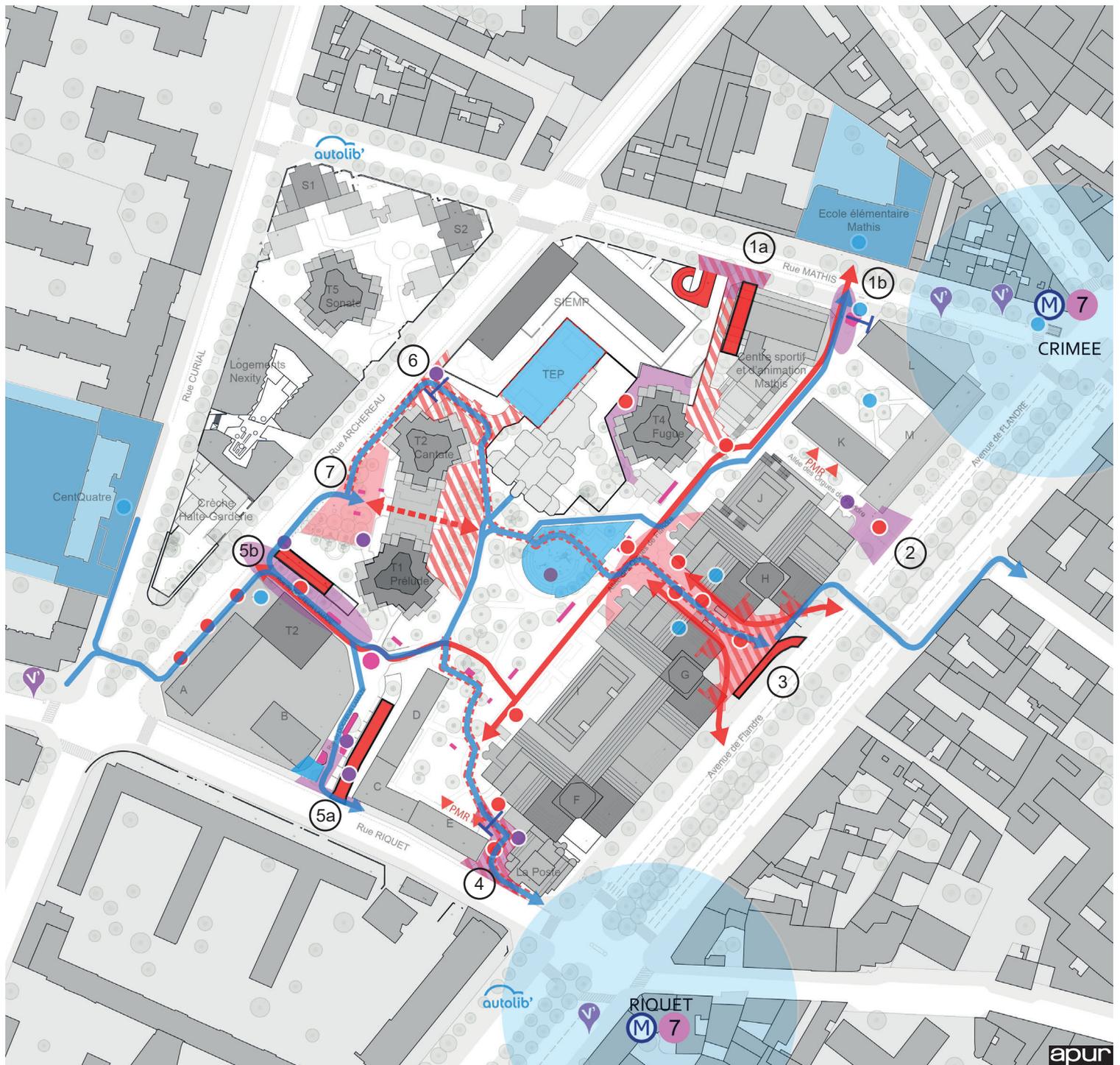
- Signalement de nuisances
- Espace peu qualitatif
- Problèmes d’entretien
- Parcours évité la nuit
- Rodéos de motos
- Passage fermé en 1999
- Dépôts sauvages déchets/encombrants
- Insécurité : trafic / fréquentation / Squat / SDF
- Problèmes d’accès PMR

Obstacles

- Gaine de ventilation de parking
- Rampe de parking
- Barrière d’accès

Sommaire

| | |
|--|----|
| 1a. Rue Mathis : Pépinière – piscine | 20 |
| 1b. Rue Mathis : accès Fugue / Rampe-parking | 21 |
| 2. Allée des Orgues de Flandre | 22 |
| 3. Porte des Flamands | 23 |
| 4. Rue Riquet : la Poste / livraisons Casino | 24 |
| 5a. Lamaze - rue Riquet | 25 |
| 5b. Lamaze - rue Archereau | 26 |
| 6. Archereau : école / TEP | 27 |
| 7. Placette Archereau | 28 |



1a. Rue Mathis : Pépinière – piscine

POINTS POSITIFS

- Le plus utilisé et le plus agréable de toutes les entrées ;
- accès sécurisant qui ouvre une perspective de l'Allée des Orgues de Flandre depuis le quartier ;
- connexion école maternelle / école élémentaire ;
- proximité métro

POINTS NÉGATIFS

- Circulation fréquente en deux-roues motorisés ;
- manque d'éclairage.

PAROLES D'HABITANTS

- « Il faut Maintenir cet accès » ;
- « C'est l'entrée la plus utilisée si on vient du métro » ;
- « Il faudrait faire quelque chose pour les scooter... On pourrait faire une chicane pour les freiner ? ».

SYNTHÈSE

Cet accès est l'un des plus lisibles, il est le débouché de l'allée des Orgues de Flandre au nord et, à ce titre, il joue un rôle majeur dans le système.

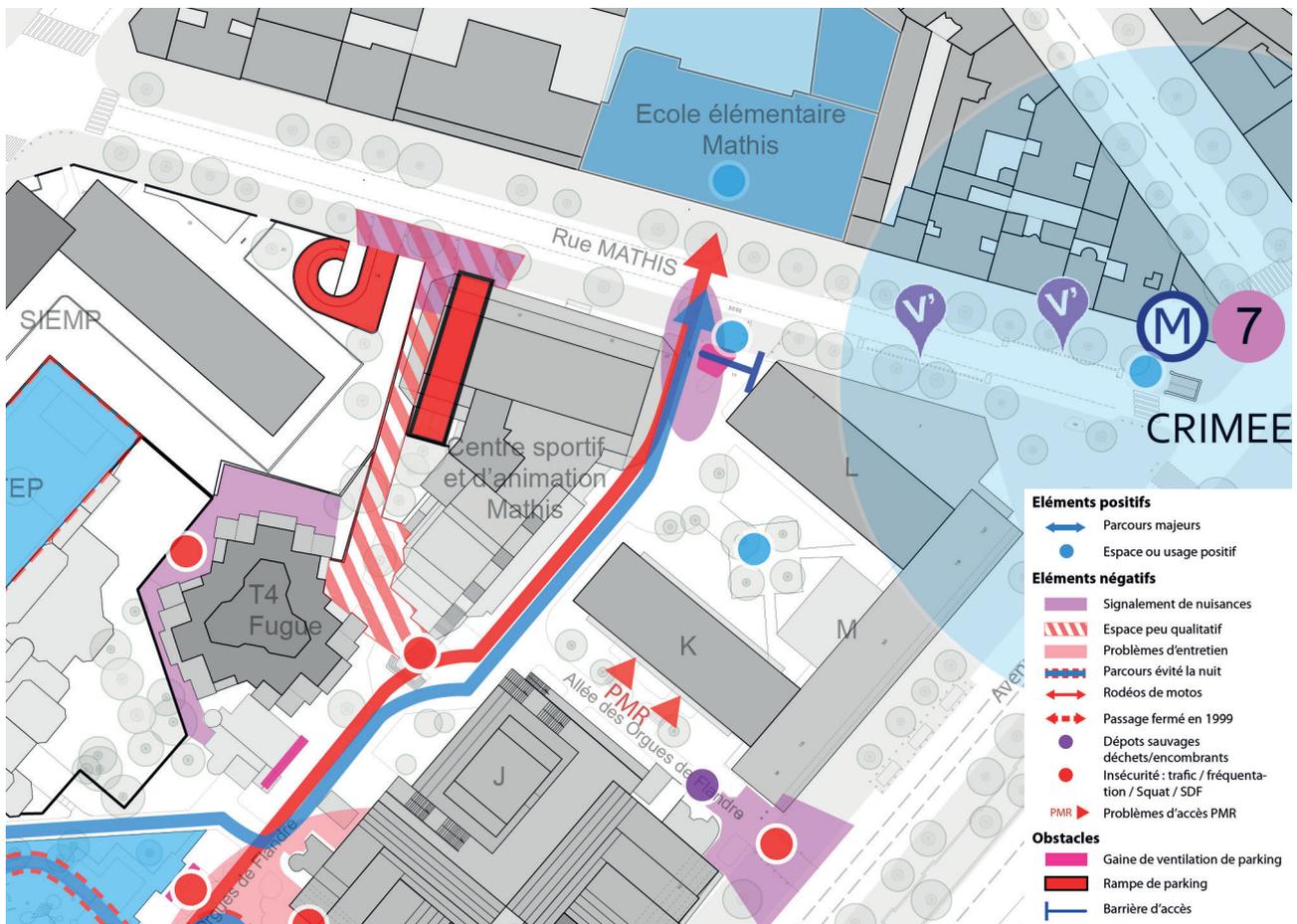
Les actions le concernant devront traiter en priorité les dispositifs d'obstacles à l'accès des véhicules.



Vue vers la rue Mathis



Vue depuis la rue Mathis de l'axe de l'allée des Orgues de Flandre



1b. Rue Mathis : accès Fugue / Rampe-parking

POINTS POSITIFS

- Pratique pour habitants de tour Fugue

POINTS NÉGATIFS

- Une entrée étroite et peu visible ;
- point de fixation du commerce de drogue sous l'escalier de secours du centre sportif ;
- la rampe de parking dévalorise cet accès ;
- manque d'éclairage.

PAROLES D'HABITANTS

- «Ca fait quand même un raccourci pour certains trajets» ;
- «C'est pas beaucoup plus long de passer par l'autre entrée»
- «Il faudrait supprimer cet escalier qui semble avoir été aménagé pour les dealers. !»

SYNTHÈSE

Il y a consensus sur la nature accessoire de cette entrée. Sa fermeture est envisageable. Elle pourra prendre plusieurs formes : une résidentialisation pour la tour fugue ou une fermeture complète permettant de nouveaux usages allant de la végétalisation simple à la création d'un lieu en gestion par une association.



Depuis la rue Mathis l'entrée est confidentielle



La sortie de secours de la piscine donne sur cette allée



L'escalier du centre sportif Mathis est lieu propice au regroupements de jeunes



Allée de liaison rue Mathis – tour Fugue

2. Allée des Orgues de Flandre

POINTS POSITIFS

- Espaces plantés et largeur du passage confortable ;

POINTS NÉGATIFS

- Circulation fréquente en deux-roues motorisés ;
- manque d'éclairage ;
- lieu de trafics ;
- pas d'accès PMR aux halls d'entrée (bât. K).

PAROLES D'HABITANTS

- « Très emprunté et agréable : les gens passent par là en sortant du métro » ;
- « Des jeunes rassemblés ici nous ont déjà signifié qu'on ne devait pas être là » ;
- « Bonne alternative au passage par la Porte de Flamands quand il y a des bandes de jeunes ».

SYNTHÈSE

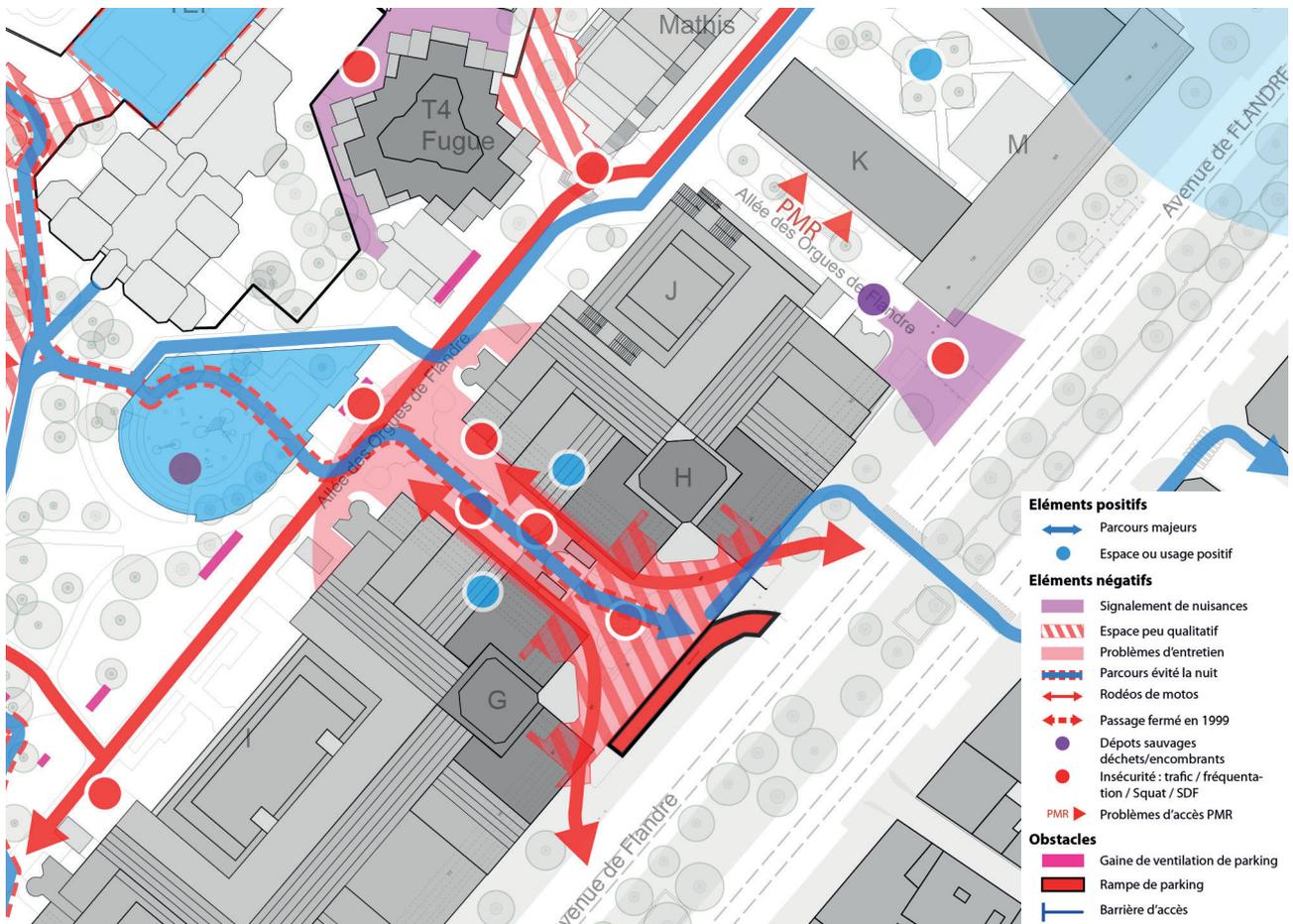
Cet accès joue son rôle dans le système global sans être indispensable. Il augmente la perméabilité du cœur d'îlot avec l'av. de Flandre. Néanmoins, il est peu animé et pourrait éventuellement être résidentialisé. Une reprise des conditions d'accessibilité PMR du Bat. K est nécessaire.



Le passage offre une vue de la profondeur de l'îlot



Les rives sont peu animées mais végétalisées



3. Porte des Flamands

POINTS POSITIFS

- Présence de commerces ;
- Caractère emblématique.

POINTS NÉGATIFS

- Ne s'inscrit pas dans un maillage structurant ;
- nombreux obstacles visuels ou physiques ;
- Rassemblements de bandes ou de SDF générant des nuisances (bruit, débris, etc.) ;
- nuisances de certains commerces ;
- voitures et deux-roues qui roulent sur les trottoirs ;
- éclairage et sols défectueux.

PAROLES D'HABITANTS

- «La nuit je ne passe pas par là » ;
- «Certains commerces posent des problèmes : bruits, ordures, regroupements, violences, etc. » ;
- «La Porte des Flamands est belle mais elle apporte des nuisances.» ;
- «Cette entrée est une aberration architecturale»

SYNTHÈSE

La porte des Flamands est l'entrée symbolique des Orgues de Flandre, tout en étant l'un des endroits cristallisant le plus de critiques et de volonté d'évolution. Sa transformation en un espace de qualité ne sera possible que par une action ambitieuse qui ne peut se résumer à une réfection des sols.



La porte des Flamands forme une barrière.



A l'arrière les commerces sont isolés de l'avenue de Flandre.



La monumentale porte de Flamands.

4. Rue Riquet : la Poste / livraisons Casino

POINTS POSITIFS

- Proximité de la station de métro Riquet

POINTS NÉGATIFS

- Moins animée, plus sale et obscure que l'accès Lamaze - rue Riquet ;
- conflit de flux à améliorer : accès piétons, livraison Casino, stationnements illicites ;
- pas d'accès PMR aux halls d'entrée (bât. E).

PAROLES D'HABITANTS

- « C'est une entrée qui tourne le dos au cœur d'îlot »
- « personne ne l'utilise : c'est trop sale »

SYNTHÈSE

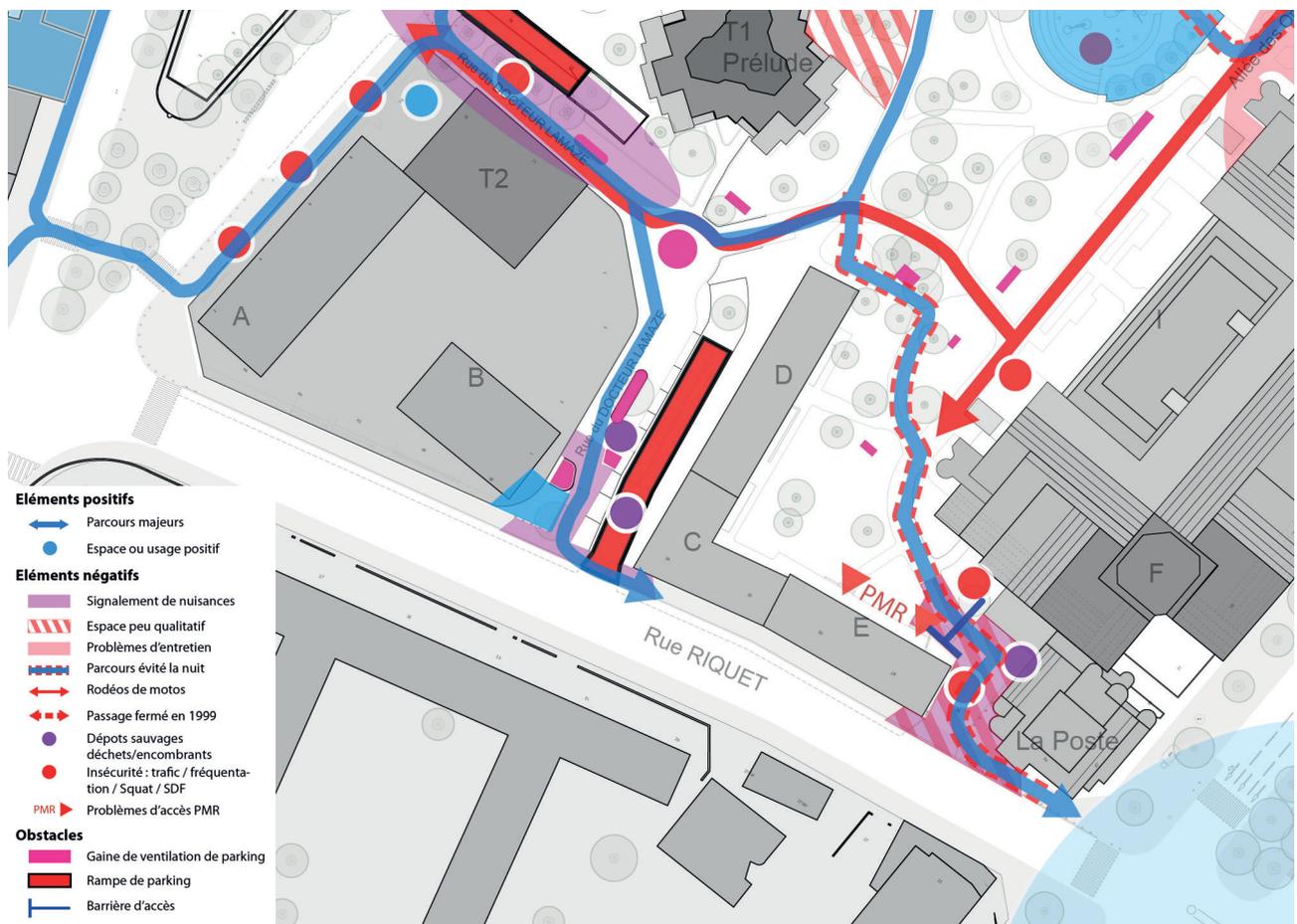
Cet accès est peu lisible et plutôt mal perçu. Il est cependant utile à la desserte de l'immeuble de logements en copropriété et aux livraisons de Casino. A la condition de reconstituer ces fonctions, il pourrait, étant très proche de l'entrée Riquet Lamaze, être fermé aux piétons



L'entrée est aussi l'aire de livraison de Casino (5h30-12h00 et 19h30-21h30)



A l'arrière, les logements en contre bas ne sont pas accessibles aux PMR



5a. Lamaze - Rue Riquet

POINTS POSITIFS

- Entrée animée par la brasserie avec sa terrasse ensoleillée.

POINTS NÉGATIFS

- La rampe de parking dévalorise cet accès ;
- on ne comprend pas à quoi servent les jardinières ;
- dépôts sauvage d'ordures et d'encombrants ;
- considéré comme l'arrière du marché Riquet.

PAROLES D'HABITANTS

- « La présence d'une brasserie amène de la vie. »
- « beaucoup de voitures particulières et de deux-roues circulent même le dimanche.»

SYNTHÈSE

Cet accès est important pour la relation du cœur d'îlot avec la rue Riquet. L'animation par la brasserie en fait l'une des entrées les plus agréables même si une fois la terrasse passée, elle manque de vie.

Les actions devront permettre, d'une part, de simplifier l'aménagement de l'espace public et, d'autre part, de tenter de prolonger l'animation en agissant sur le marché Riquet ou sur la rampe de parking.



Le débouché de la rue Lamaze est largement occupé par la rampe de parking et sa jardinière.



A l'arrière, les jardinières ne parviennent pas à égayer l'espace



La terrasse ombragée de la brasserie

5b. Lamaze - rue Archereau

POINTS POSITIFS

- Entrée très fréquentée par les habitants ;
- facilité d'accès vers le 104 ;
- présence d'une boulangerie.

POINTS NÉGATIFS

- La rampe de parking dévalorise cet accès
- on ne comprend pas à quoi servent les jardinières ;
- Dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants.

PAROLES D'HABITANTS

- « Beaucoup de voitures particulières et deux-roues circulent même le dimanche.»

SYNTHÈSE

Comme celui de la rue Riquet, cet accès est important pour la relation du cœur d'îlot. Ici c'est la boulangerie qui anime l'entrée.

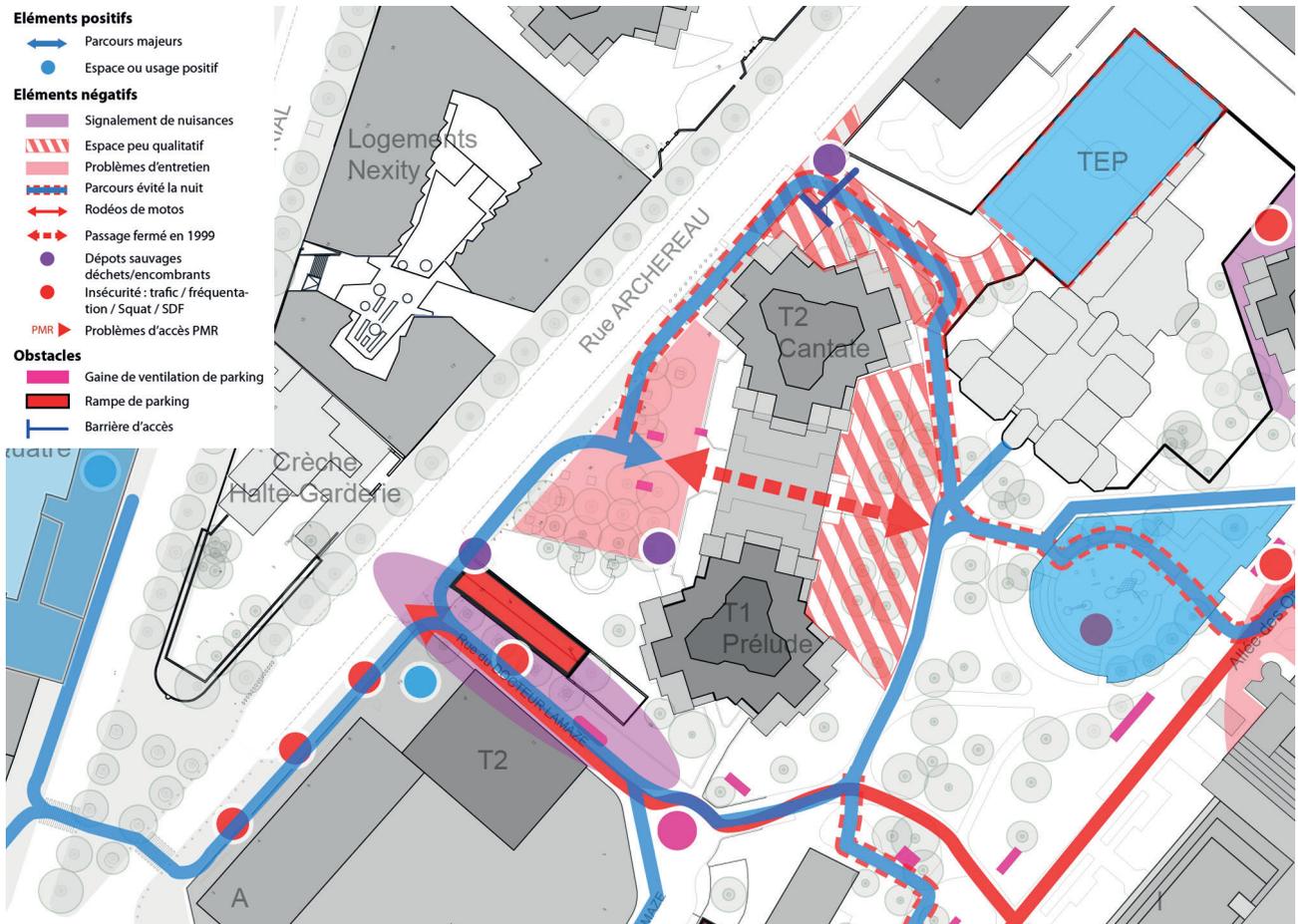
Les actions devront permettre, d'une part, de simplifier l'aménagement de l'espace public et, d'autre part, de tenter de prolonger l'animation en agissant sur l'ancien marché Riquet ou sur la rampe de parking en particulier pour créer une relation de qualité avec la placette Archereau.



L'accès au cœur d'îlot depuis la rue Archereau, sur la gauche la rampe d'entrée et sortie du parking de 1400 places de la copropriété.



La rue Lamaze depuis le cœur d'îlot.



6. Archereau : école / TEP

POINTS POSITIFS

- Permet d'aller à l'école maternelle Archereau et au TEP.

POINTS NÉGATIFS

- Manque de visibilité de l'école et du parcours d'entrée ;
- espace vécu comme un coupe-gorge la nuit ;
- saleté et dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants.

PAROLES D'HABITANTS

- « On ne voit pas trop où on va, l'école est mal indiquée. »
- « Cette entrée est un coupe-gorge la nuit. »

SYNTHÈSE

Cette entrée relativement confidentielle est importante pour l'accès au TEP et à l'école, mais elle ne s'inscrit pas vraiment dans de grands parcours. Son aménagement mériterait d'être revu, en particulier le vocabulaire chaussée/ trottoir qui n'est pas cohérent avec son caractère piéton. Elle manque également d'animation. A à ce titre les larges jardinières et le terrain de la SIEMP pourraient permettre l'installation de nouveaux locaux.



Certains accès aux tours ont été condamnés pour des raisons de sécurité



Le dispositif chaussée/trottoirs n'a plus de sens pour un espace piétons



7. Placette Archereau

POINTS POSITIFS

- La placette est très arborée.

POINTS NÉGATIFS

- L'ancien passage à travers les tours ayant été condamné, l'espace paraît disproportionné par rapport à sa fonction d'entrée d'immeuble ;
- stationnement sauvage des deux roues ;
- sols dégradés ;
- saleté et dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants.

PAROLES D'HABITANTS

- « C'est dégoûtant. »
- Il pourrait être intéressant de ré ouvrir le passage d'origine s'il est sécurisable »
- « Une résidentialisation de la placette Archereau serait la bienvenue. »

SYNTHÈSE

Même si elle n'est plus une entrée du cœur d'îlot depuis la fermeture à l'arrière du hall des tours, cette placette, qui est perçue comme un espace dégradé, joue un rôle important pour l'image du quartier. Les arbres particulièrement touffus en font un espace plutôt sombre.

Des évolutions qui permettraient de mieux accrocher cette place à la rue Lamaze et à la rue Archereau seraient de nature à réinscrire ce lieu dans les parcours.



Les nombreux arbres de la placette constituent une masse végétale qui met l'ensemble dans l'ombre



De multiples obstacles occupent la placette Archereau

NPNRU Orgues de Flandre

Étude urbaine : restitution de l'atelier 1

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État (la DRIEA, l'Insee), la Métropole du Grand Paris, le Forum métropolitain du Grand Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, La Caisse des dépôts, Eau de Paris, l'Épaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).

